



Comité Régional Provence Alpes Côte d'Azur de Gymnastique

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

Trampoline



Thomas Schreyer

Gym Acrobatique



Anne Chamerois



TRAMPOLINE

JUGES

FORMATION NIVEAUX 1 ET 2

Le Comité Régional PACA organise une formation de juges niveaux 1 et 2.

- Candidature :
 1. Etre licencié FFGym 2010
 2. Avoir 15 ans au cours de l'année sportive (sept. 09 au 31 Août 2010)
- Inscription **en ligne** : www.ffgypaca.com puis envoi des documents suivants **avant le 10 Octobre 2009** au Comité Régional PACA à Toulon – Secteur Jugement :
 1. Fiche de candidature (*voir chapitre « GENERALITES »*)
 2. Chèque de 30 € à l'ordre du Comité Régional PACA (inscription + livret de juge)
 3. Autorisation parentale pour les mineurs (*voir chapitre « GENERALITES »*)
- Formation :

Les 12 et 13 Décembre 2009	} lieu à déterminer
Le Samedi 16 Janvier 2010	
- Examen : **Samedi 16 Janvier 2010** lieu à déterminer
- Autres renseignements utiles : la Licence FFGym 2010 est à fournir à chaque action (formation, examen). La brochure technique et le code de pointage sont nécessaires pour la formation.

RECYCLAGE NIVEAUX 1 ET 2

Le Comité Régional PACA organise un recyclage **obligatoire** pour les juges niveaux 1 et 2.

- Candidature :
 1. Etre licencié FFGym 2010
- Inscription **en ligne** : www.ffgypaca.com puis envoi des documents suivants **avant le 10 Octobre 2009** au Comité Régional PACA à Toulon – Secteur Jugement :
 3. Fiche de candidature (*voir chapitre « GENERALITES »*)
 4. Chèque de 30 € à l'ordre du Comité Régional PACA (Recyclage)
 4. Autorisation parentale pour les mineurs (*voir chapitre « GENERALITES »*)
- Formation : **Les 12 et 13 Décembre 2009** lieu à déterminer
- Autres renseignements utiles : la Licence FFGym 2010 est à fournir à chaque action (formation, examen). La brochure technique et le code de pointage sont nécessaires pour la formation.

GYMNASTES

ACTION	DATE	LIEU
<i>CPR 1</i>	Dimanche 6 Décembre 2009	Lieu à déterminer
<i>CPR 2</i>	Dimanche 17 Janvier 2010	Lieu à déterminer
<i>Stage Entraînement 1</i>	Du 15 au 17 Février 2010	Lieu à déterminer
<i>Stage Entraînement 2</i>	Du 7 au 9 Avril 2010	Lieu à déterminer

COMPETITIONS

GENERALITES

Pour participer aux compétitions, il y a deux procédures à suivre :

- La fiche de prévision d'engagements *en ligne* : www.ffgypaca.com
 - Inscrire le nombre de synchro et/ou d'individuels que vous engagez sur la saison 2009-2010 et envoyer au Comité Régional PACA à Marseille **avant le 15 décembre 2009**.

- La fiche d'inscription *en ligne* : www.ffgypaca.com

Ils peuvent être réalisés aussi à l'aide du fichier informatique 2010 à télécharger sur le site internet de la Fédération Française de Gymnastique (www.ffgym.com), rubrique « Espace club » puis intranet club (munissez-vous de votre mot de passe).

 - Inscrire les noms des trampolinistes (renseignements obligatoires), et envoyer 2 semaines avant la compétition régionale au Comité Régional PACA à Marseille

15 Janvier 2010	pour la Coupe Régionale du 31 Janvier 2010
19 Février 2010	pour le Championnat Régional du 7 Mars 2010
30 Avril 2010	pour la Finale Régionale du 16 Mai 2010

Toute équipe ou individuel ou groupe de synchronisé non inscrit aux dates ci-dessus ne pourra concourir.



Filière	Régionale	Inter-régionale	Fédérale		Nationale	
			Individuel	Synchro	Individuel	Synchro
Compétition	Individuel	Individuel	Individuel	Synchro	Individuel	Synchro
Coupe Régionale du 31 janvier 2010	OUI	OUI	OUI	OUI	NON	NON
Championnat Régional du 07 mars 2010	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
Finale Régionale du 16 mai 2010	OUI	OUI pour les non sélectionnés au festigym	OUI pour les non sélectionnés aux CDF (Individuel ou synchro)	NON	NON	NON

Pour chaque compétition, tous les clubs PACA de Trampoline pourront consulter sur le site du comité régional :

- ✓ 4 semaines avant la compétition régionale, le dossier général (comprenant les renseignements club : organigramme général, hôtel, restauration...).
- ✓ 1 semaine avant la compétition régionale, les programmes horaires.

Les compétitions régionales sont placées sous l'autorité de l'équipe Technique PACA.

La brochure technique fédérale fait référence pour les règlements compétitifs généraux, sur les classements, les règles d'ordre vestimentaire, discipline, forfait sauf pour la filière régionale B

LES DIFFERENTES FILIERES

Il existe 4 filières de compétition, chacune structurée par des catégories d'âge et des programmes

Les filières	destinées aux trampolinistes	dont les finalités sont
RÉGIONALE	Débutants	La coupe régionale Le championnat régional La finale régionale
INTER RÉGIONALE	Débutants et initiés	La coupe régionale Le championnat régional Le championnat de la zone Sud-Est Le festi gym ou la finale régionale
FEDERALE	Initiés et confirmés	De la coupe régionale aux championnats de France fédéral
NATIONALE	Confirmés et experts	Du championnat régional aux championnats de France national

1. Le Type de Licence :

- ❑ La licence loisir ne permet aucune participation aux compétitions régionales.
- ❑ La licence découverte permet la participation à toutes les compétitions de la filière régionale organisées par le comité régional Provence Alpes Côte d'Azur.



2. Les règles de compétition de la filière Régionale :

- ❑ La filière **REGIONALE** est destinée aux **DEBUTANTS**.
- ❑ Les catégories de participation sont les suivantes :

	Régionale Découvertes	Régionale Jeunesses	Régionale Toutes catégories
âges	7, 8 et 9 ans	10, 11 et 12 ans	13 ans et plus
Année de Naissance	né en 2001, 2002 et 2003	né en 98, 99 et 2000	né en 97 et avant
Libres	Pas de minima de difficultés dans ces catégories		

- ❑ Le programme de compétition est de **2 Exercices LIBRES** de **5 touches** sans minima de difficultés.
- ❑ *Les rotations transversales de 270 ° et plus sont interdites dans cette filière.*
- ❑ Dans la catégorie Découverte le 4 pattes est autorisé.
- ❑ Dans cette filière la répétition d'une figure est autorisée pour toutes les catégories.
- ❑ Autorisation de recommencer l'exercice en cas de chute avant la fin de la troisième touche. Le compétiteur sera pénalisé d'un point.

3. Les règles de compétition de la filière Inter-régionale :

- ❑ La filière est destinée aux **DEBUTANTS ET INITIES**.

TABLEAUX DES EXERCICES DE LA FILIERE INTER-REGIONALE (F.I.R.)

FIR Poussin	FIR Benjamin	FIR Minime	FIR Cadet	FIR Junior	FIR Senior
Accès au Trophée National					
nés en 2002 et 2003	nés en 2000 et 2001	nés en 98 et 99	nés en 96 et 97	nés en 93 94 95	nés en 93 et avant
LIBRE À EXIGENCE (L*)	LIBRE À EXIGENCE (L*)	LIBRE À EXIGENCE (L*)	LIBRE À EXIGENCE (L*)	LIBRE À EXIGENCE (L*)	LIBRE À EXIGENCE (L*)
Exercice de 10 sauts	10 sauts dont maximum 1 avec 360° de rotation transversale	10 sauts différents dont maximum 3 avec 360° de rotation transversale	10 sauts différents dont maximum 5 avec 360° de rotation transversale	10 sauts différents dont maximum 8 avec 360° de rotation transversale	10 sauts différents dont maximum 9 avec 360° de rotation transversale
Chaque figure peut être répétée une fois	Un saut avec réception sur le dos ou sur le ventre	Un saut avec réception sur le dos	Un saut avec réception sur le dos	Autorisation d'exécuter 1 rotation avec 450° de rotation transversale au maximum	Autorisation d'exécuter jusqu'à 2 rotations avec 450° de rotation transversale au maximum
Un ou plusieurs sauts avec réception assise	Un ou plusieurs sauts avec réception assise	Un saut avec réception sur le ventre	Un saut avec réception sur le ventre		
	Chaque figure peut être répétée une fois				
maxima des exercices Libres à exigences					
Filles = 1.0	Filles = 1.2	Filles = 2.2	Filles = 3.6	Filles = 4.8	Filles = 5.5
Garçons = 1.0	Garçons = 1.2	Garçons = 2.2	<u>Garçons = 3.6</u>	<u>Garçons = 4.8</u>	Garçons = 6.0



- ❑ Le programme de compétition est de 2 exercices libres à exigences de 10 touches.
- ❑ Les deux exercices peuvent être identiques ou différents.
- ❑ Dans la catégorie poussin le 4 pattes est autorisé.
- ❑ Dans les catégories Poussins et Benjamins la répétition d'une figure est autorisée.
- ❑ Dans cette filière en cas de chute, la reprise de l'exercice n'est pas autorisée.
- ❑ Le responsable technique régional et le responsable des juges se réservent le droit de faire changer un exercice ou interdire la participation à un gymnaste, si la sécurité de celui-ci est mise en cause.

4. Tenues : pour la filière régionale et la filière Inter-régionale

- ❑ Chaussettes blanches
- ❑ Justaucorps pour les filles (tee-shirt uni et cycliste uni toléré).
- ❑ Sokol (short uni toléré) et Léotard (tee-shirt uni toléré) pour les garçons.
- ❑ Pour les filières Fédérales et Nationales : voir le point 4 des dispositions générales page 2 des règlements techniques national 2009-2010.

5. Jugement :

Obligation est faite à tous les clubs d'engager un ou plusieurs juges licenciés pour toute la durée de la compétition.

Application du tableau suivant :

- ❑ Le jugement est celui de la F.F. Gym (code de pointage des compétitions)
- ❑ Voir les dispositions générales : point 1 des règlements techniques TR-TU GAC 2009-2010 page 2
- ❑ Dans le cas d'absence du juge d'un club : une amende de **150 euros** est demandée, sinon l'individuel ou le groupe de synchronisé ne concourt pas (sauf évènement exceptionnel).

Nombre de compétiteurs en individuel	Nombre de juges minimum en individuel	Nombre de groupes synchronisés	Nombre de juges minimum en synchronisé
De 1 à 6	1	De 1 à 3	1
De 7 à 11	2	De 4 à 6	2
De 12 à 21	3	De 7 à 11	3
De 22 et +	4	12 et +	4



Les juges en formation de niveau 1 et 2 qui ont réussi l'examen lors de la session du 16 janvier 2010 peuvent juger lors des compétitions de la filière régionale et inter-régionale.

6. Engagement :

- ❑ Le "Dossier logistique" de la compétition sera sur le site du comité régional 4 semaines avant chaque compétition. Cette diffusion se fait via le Comité régional.
- ❑ Les fichiers doivent être remplis informatiquement. Les fichiers manuscrits ou mal enregistrés seront retournés.
- ❑ La **DATE DE FORCLUSION** des engagements sera précisée dans chaque dossier (elle correspond à 2 semaines avant la compétition. Passé ce délai, aucun engagement ne sera pris en compte.)
- ❑ Les forfaits doivent être impérativement signalés à l'accueil en arrivant sur le site de compétition.

FILIERE FEDERALE TRAMPOLINE INDIVIDUEL

4 compétitions sélectives :			Difficulté du Libre	Total Sélectif	Contenu de Sélection	Nombre de Finalistes CdF
✓ <u>2 compétitions régionales ou Inter-Régionales.</u> ✓ <u>les Championnats de zone.</u> ✓ <u>les ½ finales.</u>						
Benjamin	2000 et 2001	Filles	1.2 à 4.1	50.0	I* + L	8
		Garçons		49.0		
Minime	98 et 99	Filles	2.2 à 4.1	51.0		
		Garçons		50.0		
Cadet	97 et 96	Filles	3.1 à 6.5	52.0	L* + L	
		Garçons		52.0		
Junior	93 94 95	Filles	4.1 à 8.2	53.0		
		Garçons		53.5		
Senior	93 et avant	Filles	6.0 à 10.0	54.0		
		Garçons		55.0		

TRAMPOLINE SYNCHRONISE

4 épreuves sélectives :			Difficulté du Libre	Total Sélectif	Contenu de Sélection
✓ 2 compétitions régionales ou Inter-Régionales. ✓ les Championnats de zone. ✓ les ½ finales.					
Synchro Fed Benjamin, Minime mixte	98, 99, 2000, 2001	Mixte	1.2 à 4.1	71.0	L + L
Synchro Fed Cadet / Junior mixte	93, 94, 95, 96, 97, 98	Mixte	3.1 à 8.0	73.5	



Synchro Fed Senior mixte	94 et avant	Mixte	5.0 à 10.0	76.5	
--------------------------	-------------	-------	--------------------------	-------------	--

FILIERE NATIONALE TRAMPOLINE INDIVIDUEL

3 épreuves sélectives : ✓ les Championnats de Zone ✓ les ½ finales ✓ Les Coupes Nationales			Difficulté Minimale du Libre 2	Total Sélectif	Contenu de Sélection	Nombre de Finalistes
Avenir	98 et 99	Filles	3.8	51.5	L* + L	Voir Point 5.2.1
		Garçons				
Espoir	96 et 97	Filles	6.3	52.5		
		Garçons	7.5	53.5		
Junior	93, 94 et 95 (96 97 sur dérogation DTN)	Filles	7.7	55.0	L* + L <i>Règlement International</i>	
		Garçons	9.1	56.0		
Senior	93 et avant	Filles	9.4	58.0	L1 + L2 <i>Règlement International</i>	
		Garçons	11.9	60.5		

NATIONAL SYNCHRONISE

3 épreuves sélectives : ✓ le Championnat de zone ✓ les ½ finales. ✓ Les coupes nationales			Difficulté du Libre	Total Sélectif	Contenu de Sélection
Avenir	98, 99	Mixte	3.0	72.5	L + L
Espoir	96, 97 (98 sur dérogation DTN)	Mixte	4.8	74.5	
Junior	93, 94, 95, 96 (97 sur dérogation DTN)	Filles	6.5	73.0	L* + L <i>Règlement International</i>
		Garçons	7.5	74.0	
Senior	93 et avant (94 sur dérogation DTN)	Filles	8.6	76.5	L1 + L2 <i>Règlement International</i>
		Garçons	10.0	78.0	



GYM ACROBATIQUE

JUGES

FORMATION NIVEAU 1

Le Comité Régional PACA organise une formation de juges niveau 1.

- ❑ Candidature :
 - 1 Etre licencié FFGym 2010
 - 2 Avoir 15 ans au 31 août de la saison en cours (né en 1995) - 12 h de formation
- ❑ Inscription en ligne : www.ffgympaca.com puis envoi des documents suivants avant le 10 Octobre 2009 au Comité Régional PACA à Toulon – Secteur Jugement :
 - 1 Fiche de candidature (*voir chapitre « GENERALITES »*)
 - 2 Chèque de 30 € à l'ordre du Comité Régional PACA (Formation + livret de juge)
 - 3 Autorisation parentale pour les mineurs (*voir chapitre « GENERALITES »*)
- ❑ Formation : le Samedi 7 Novembre 2009 de 9h à 13h et 14h à 19h à Antibes
- ❑ Examen : le Dimanche 8 Novembre 2009 de 9h à 12h à Antibes
- ❑ Autres renseignements utiles : la Licence FFGym 2010 est à fournir à chaque action (formation, examen). La brochure technique et le code de pointage sont nécessaires pour la formation.

FORMATION NIVEAU 2

Pour la saison 2009-2010, la formation de juge niveau 2 sera pilotée par la Zone Sud-Est.

- ❑ Candidature :
 - 1 Etre titulaire du niveau 1
 - 2 Etre licencié FFGym 2010
 - 3 Avoir 15 ans au 31 août de la saison en cours (né en 1995) - 15 h de formation
- ❑ Inscription en ligne : www.ffgympaca.com ET à la Zone Sud-Est (cf Brochure de Zone)
- ❑ Formation : les 12 et 13 Décembre 2009 en PACA
Les 16 et 17 Janvier 2010 en Rhône-Alpes
- ❑ Examen : le Dimanche 17 Janvier 2010 en Rhône-Alpes
- ❑ Autres renseignements utiles : la Licence FFGym 2010 est à fournir à chaque action (formation, examen). La brochure technique et le code de pointage sont nécessaires pour la formation.



COMPETITIONS

GENERALITES

Pour participer à la **compétition régionale du 6 et 7 Mars 2010**, il y a deux procédures à suivre :

- La fiche de prévision d'engagements **en ligne : www.ffgypaca.com**
 - Inscrire le nombre de DUO / TRIO que vous engagez sur la saison 2009-2010 et envoyer au Comité Régional PACA à Marseille **avant le 5 Janvier.**

- La fiche d'inscription **en ligne : www.ffgypaca.com**
 - Inscrire les noms des gymnastes (renseignements obligatoires), et envoyer **3 semaines avant la compétition régionale** au Comité Régional PACA à Marseille au
12 Février 2010 pour le **Championnat Régional du 6 et 7 Mars 2010**

Toute équipe ou individuel non inscrit aux dates ci-dessus ne pourra concourir.

Pour chaque compétition, tous les clubs PACA de Gym Acrobatique pourront consulter sur le site du comité régional :

- ✓ 2 semaines avant la compétition régionale, le dossier général (comprenant les renseignements club : organigramme général, hôtel, restauration...).
- ✓ 1 semaine avant la compétition régionale, le programme horaire.

Les compétitions régionales sont placées sous l'autorité de l'équipe Technique PACA.

La brochure technique fédérale fait référence pour les règlements compétitifs généraux, sur les classements, les règles d'ordre vestimentaire, discipline, forfait.



LE PROGRAMME « DÉCOUVERTE »

Le programme « Découverte » est accessible à tous grâce à sa simplicité et au niveau technique de base demandé. Les débutants peuvent y accéder en quelques mois de pratique.

Ce programme est ouvert aux duos : masculin, féminin, mixte avec 1 porteur et 1 voltigeuse ou 1 porteuse et 1 voltigeur avec 3 niveaux différents. Il est également ouvert aux trios : féminin, masculin ou mixte (toutes combinaisons autorisées) sur deux niveaux.

Néanmoins les programmes de la catégorie découverte ont été modifiés dans leur contenu. Il faut donc se référer aux nouvelles grilles imposées et à leurs clarifications qui sont disponibles sur le site fédéral www.ffgym.com / extranet / base documentaire / technique et sportif / Gymnastique acrobatique

→ Les catégories sont les suivantes :

Le programme « découverte » s'adresse

aux duos:

- Duos féminins
- Duos masculins
- Duos mixtes (une porteuse et un voltigeur, ou un porteur et une voltigeuse)

et aux trios :

- Trios féminins
- Trios masculins
- Trios mixtes, toutes combinaisons autorisées

Les compétiteurs doivent avoir au minimum 7 ans dans l'année civile de compétition (être nés en 2003 et avant). Aucune limite d'âge n'est exigée entre les compétiteurs.

Pour les duos, il existe 3 niveaux de compétition :

- Découverte 1 duo
- Découverte 2 duo
- Découverte 3 duo

Pour les trios, il existe 2 niveaux de compétition :

- Découverte 1 trio
- Découverte 2 trio

Un compétiteur peut appartenir au maximum à 2 duos ou trios différents dans 1 même catégorie ou dans 2 catégories différentes.

→ Jugement :

Obligation est faite à tous les clubs d'engager un ou plusieurs juges licenciés de niveau 1 minimum pour toute la durée de la compétition.

Une tolérance concernant la présence de juge(s) s'applique aux nouveaux clubs qui n'ont pas encore eu la possibilité d'être représentés à un examen de juges avec un délai maximum de 2 saisons de participation.



Le club doit respecter le nombre de juges prévus au tableau récapitulatif pour la durée totale de la compétition.

Nombre de DUO et TRIO	Nombre de juges GAc
De 1 à 20 et +	1 juge mini 2 maxi

→ Tenue de compétition :

Les partenaires doivent porter des tenues identiques ou complémentaires (filles en justaucorps ou académique, garçons en Léotard ou chemise moulante, et sokol ou short). Pour des raisons de sécurité, les vêtements lâches, les accessoires et ajouts en relief ainsi que les bijoux sont strictement interdits.

→ Carte de compétition :

Les cartes de compétition remplies doivent être remises au juge arbitre dès l'arrivée du club, et au plus tard une heure avant le début de la compétition.

Seules les cartes de compétitions jointes avec le règlement technique fédéral sont utilisées en compétition.

→ Mode d'emploi :

- chaque exercice doit être représenté sur une seule feuille.
- les éléments collectifs doivent être représentés sur le même tableau et dessinés dans les cases dans l'ordre de leur réalisation.
- les éléments individuels doivent être représentés sur le même tableau et dessinés dans les cases dans l'ordre de leur réalisation.
- les éléments individuels réalisés simultanément ou en succession immédiate par tous les partenaires doivent être dessinés dans la même case.
- la durée des maintiens (3", 2", 1") doit être précisée sur les illustrations.
- indiquer :
 - la colonne et la ligne de chaque élément ;
 - la valeur en difficulté de chaque élément ;
 - la valeur de départ.

Règlementation des programmes « Découverte »

Composition des enchaînements

Les duos / trio doivent présenter un enchaînement de niveau découverte 1, 2, ou 3 répondant aux exigences suivantes :

- Comprendre 4 éléments collectifs, choisis dans le tableau correspondant au niveau de compétition.
- Ces 4 éléments doivent appartenir à des familles différentes. Chaque famille correspond à une ligne du tableau.



- Comprendre 4 éléments individuels : Les partenaires d'un duo ou d'un trio peuvent choisir un élément individuel différent dans la même famille. Dans tous les cas, chaque élément individuel doit être réalisé simultanément par les partenaires ou en succession immédiate.
- Pour chaque famille, il existe 3 degrés de difficulté ; le degré de difficulté choisi peut être différent selon les familles
- L'ordre des éléments collectifs et individuels est libre. Les éléments sont reliés entre eux par de la Chorégraphie.

Les enchaînements sont présentés avec ou sans accompagnement musical. La durée maximale de l'exercice est de 2 minutes. Les enchaînements sont présentés sur un praticable dynamique ou sur une surface de tapis d'au minimum 6m x 8m.

Evaluation des exercices

La note finale se calcule de la façon suivante :

Valeur de Départ (note de difficulté de départ) – pénalités + note E (Note moyenne à l'exécution)

VD- P + E = NF (note finale)

La note d'exécution (la note E) de l'exercice, est sur 10

La note de difficulté est attribuée à l'exercice de la façon suivante : somme des valeurs en difficulté des 4 éléments collectifs et des 4 éléments individuels (moyenne des éléments des partenaires). La valeur en difficulté de chaque élément est donnée selon le degré de difficulté de l'élément :

Difficulté A : 0.1

Difficulté B : 0.2

Difficulté C : 0.3

Pour les éléments individuels le calcul de la difficulté se fait de la façon suivante :

Somme des valeurs de tous les éléments réalisés

Nombre de partenaires

Le résultat est arrondi au chiffre à une décimale le plus proche avec .05 arrondi à la décimale supérieure.

Exemple : en trio les partenaires réalisent les éléments suivants

Maintien : A + A + B

Souplesse : C + C + A

Agilité : B + B + B

Tumbling : A + B + C

= (0.1+0.1+0.2+0.3+0.3+0.1+0.2+0.2+0.2+0.1+0.2+0.3) / 3

= 2,3 / 3 = 0,766

Le total des éléments individuels de ce trio est 0,8



Tous les éléments individuels et collectifs réalisés sont notés à l'exécution. *Les critères de notation* (exécution) sont à consulter dans le code de pointage FIG gymnastique acrobatique. La chorégraphie reliant les éléments entre eux n'est pas notée à l'exécution.

Pénalisation par le juge à la difficulté de 2 points à chaque élément collectif ou individuel imposé manquant non tenté à cause duquel une famille d'éléments ne sera pas représentée.

Lorsqu'un élément est réalisé mais n'est pas conforme au texte s'y rapportant, le juge à la difficulté pénalise de 1 point pour élément collectif ou individuel manquant et à cause duquel une famille d'éléments n'est pas représentée.

En cas d'interruption d'un élément collectif ou individuel imposé, les juges à l'exécution pénalisent de 0.5 pour élément non fini, ou 1.0 pour chute. L'élément ne compte pas pour les exigences spécifiques : la famille n'étant pas représentée le JD pénalise de 1 point l'exigence manquante (l'élément peut être recommencé dans ce cas, il n'y a pas de pénalité pour exigence manquante) et la valeur en difficulté de cet élément n'est pas prise en compte. La faute de temps maximale de 0.9 est donnée par le JD dans le cas d'un élément collectif de maintien ou de 0.6 dans le cas d'un élément individuel de maintien.

Un élément réalisé mais non inscrit sur la carte de compétition remplit l'exigence de représentation de la famille à laquelle il appartient mais sa valeur en difficulté n'est pas prise en compte.

Les fautes artistiques suivantes sont pénalisées par le Juge arbitre (ou son assistant) :

Pauvreté dans la variété des liaisons chorégraphiques	De -0.1 A - 0.2
Finition gestuelle insuffisante	De -0.1 A - 0.2
Fin de l'exercice asynchrone avec la fin de la musique	- 0.1

Toutes les fautes concernant la tenue et la coiffure (Cf précision § 1.10) sont pénalisées par le juge arbitre à hauteur de 0.1 point maximum.

Pour plus de précisions (notamment concernant les modalités de départage des ex æquo, les règles de changements de catégorie, ...), consulter le règlement technique Trampoline, Tumbling et Gymnastique Acrobatique



Comité Régional Provence Alpes Côte d'Azur de Gymnastique

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur